N° 180 — 22e Année

LE NUMERO CINQ CENTIMES

Mercredi 29 Juin 1910

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 19, près du théâtre du Fontenoy. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 52. (Téléphone 154)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal ; à Paris, dans nos bureaux, 60, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 2.76
LILLE : N° 97

LA JOURNÉE

— LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS A APPROUVÉ LES DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT.

— LE SENAT A ENTENDU UNE INTERPELLATION SUR LA GREVE DES CHEMINS DE FER DU SUD.

— LES SOUVERAINS BULGARES ONT QUITTÉ PARIS.

— A LILLE, UN COUVREUR EN TOMBANT D'UN TOIT S'EST GRAVEMENT BLESSÉ ET A BLESSÉ UNE PASSANTE.

OPINIONS

VITALITÉ

Cette vitalité du parti radical, quelle affaire ! Justes Dieux ! Et quelle malencontreuse affaire ! Il était si bien convenu qu'il avait cessé d'exister. On consentait à reconnaître que 270 députés avaient été élus comme radicaux ou radicaux-socialistes, mais 270 députés, voyons, qu'est cela ? D'ailleurs, sitôt le Palais-Bourbon ouvert aux représentants du peuple, on verrait ces 270 députés changer de groupes, d'étiquettes, et leur radicalisme s'effilocher. Et puis, les nouveaux venus, vous savez, des anciennes élées, de l'ancien programme ils ne voulaient plus en entendre parler ! Vous verrez les nouveaux, disait-on, vous verrez les « bleus ». Quelle purée des parmis !

C'est ainsi que le radicalisme s'évanouissait sous les doigts magiques d'un bon nombre de publicistes zélés, de toutes nuances, et dont le zèle malencontreux a desservi la cause qu'ils prétendaient servir. Mais leur « suppression » théorique du radicalisme a laissé vivre le parti et le résultat le plus tangible de l'insidieuse campagne, c'est qu'il a manifesté énergiquement sa vitalité dès la rentrée des Chambres.

On lui avait dit à ce brave parti radical : « D'abord, tu ne vas pas manifester un attachement ridicule pour tes chefs ! D'ailleurs, palaque tu n'existes plus, tu n'a plus de chefs. Ainsi ce vétéran de la démocratie laïque, Brisson, tu ne vas pas le mettre en tête de le faire, à nouveau, le président de la Chambre. Non, n'est-ce pas ? Ce serait ridicule et odieux ! »

Et les radicaux, bouchés et impérfectibles, se sont mis à réélire Henri Brisson président. Admettez-vous cela ? Il y avait des mécontentes et des socialistes aussi qui ne voulaient en entendre parler à aucun prix. Eh bien ! les radicaux ont fait quand même leur manifestation. Cette race impertinente a poussé l'audace jusqu'à applaudir l'énergique discours inaugural du président. Applaudir ? c'est peu dire. Tiens ! voilà le radicalisme qui renaît. Les vieux, les jeunes se tiennent et se donnent la main.

Et ce n'est qu'un commencement. Toutes les occasions d'acclamer les chefs lui ses recherchent. Regardez donc de très près. Voyez la discussion de l'élection de M. Delcassé. C'est une ovation. Lisez *l'Humanité* : « M. Delcassé est validé en « triomphe ». Tiens ! Tiens ! un chef que lâcheient les hommes d'Etat de la majorité « élargie » et que ne lâchent pas les bons républicains radicaux, au contraire !

Et voyez l'élection d'Angers ! Sitôt que le nom de Combes est prononcé, la Chambre va s'indiguer. Tiens ! Tiens ! Combes c'est comme Delcassé, encore un chef que les républicains ne désavouent pas.

On avait dit aux radicaux : « Vous n'aller pas encombrer la tribune et faire tomber sur la Chambre la douche tiède de votre éloquence. D'ailleurs, vous n'avez rien à dire. Taisez-vous ! Dans le Parlement, le trait de l'éloquence est l'ironie. Vous savez bien que vous n'en êtes pas ! »

Incorrigibles radicaux ! Les voilà à la tribune. Acclamé Berteaux ! Acclamé Cruppi ! D'autres défendent la politique financière de Caillaux. Acclamée la politique de l'Impôt sur le revenu.

Et puis, c'est l'Ecole laïque. La veille de la rentrée des Chambres on la faisait défendre par les pères de famille... hostiles à la laïcité. Maintenant l'école laïque est la « pierre angulaire » et sur cette pierre l'on bâtira toute le politique républicaine. L'entêtement des radicaux à défendre leurs institutions, leurs œuvres, leurs gens est intolérable !

Ce qu'il y a de désespérant, c'est qu'ils font des petits. Les autres partis avaient exhibé leurs jeunes et dans quelle « condition » ! On ne serait cru un Grand Prix, au moment du défilé sensationnel qui précède la course.

Les jeunes radicaux, eux, sont allés tout droit, sans mise en scène, à la faïaille, avec crânerie. Ils promettent ces jeunes gens ! Et c'est un début. Nous aussi nous avons nos « yearlings » !

La doctrine nous inquiétait beaucoup ! Les socialistes ont une doctrine et un programme, mais les radicaux en sont tout à fait dénués, disait-on. Leur amalgame doctrinale n'était pas rassurante. D'aucuns pensaient cependant qu'ils avaient une tradition morale et politique suivie depuis le dix-huitième siècle dans le Rationalisme social. Nous pensions d'autant plus que le radicalisme avait une doctrine, que depuis Burke en Angleterre jusqu'à Taine en France, tout le conservatisme s'efforce de lutter contre elle et à la détruire, mais en vain.

Il y a dix ans, lorsque le Déclaration des Droits de l'Homme a été rétablie dans les écoles, d'où elle avait disparu, les partis conservateurs ne s'y sont pas mépris. Dans ce temps-là, les socialistes combattaient pour le radicalisme des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Quant au programme des radicaux, nos socialistes le connaissent bien, et pour cause. C'est celui-là qu'ils développent en réunion publique. Ah ! ce n'est pas d'hier ! Ne les querellons pas sur la date.

Lisez donc l'*Histoire politique de l'Europe contemporaine*, de Seignobos, un maître incontesté de la Sorbonne. Il vous dira, à propos des origines du parti socialiste allemand — modèle des autres partis socialistes : « *Le programme immédiat est celui du parti démocratique radical* (suffrage universel, indemnité aux représentants, referendum, abolition de tous les privilèges de classe, de possession, de naissance, de religion, enseignement laïque... etc.), (voir p. 697).

Et Albert Thomas, qui a des raisons de savoir de l'histoire, sans tenir compte du discours de Guesde à Marignone, a dessiné quelques jolis festons à son programme, comme pour solliciter les points de suture avec le radicalisme. Mais glissons sur ce détail scabreux. Il ne faut pas causer de zizanies dans les familles lentement unies.

Albert MILHAUD.

« Vers la Démocratie Sociale »

L'apparition d'un volume de M. Henry Bérenger est un événement à la fois politique et littéraire, puisque le directeur de l'ACTION est en même temps qu'un des dirigeants les plus écoutés de la politique républicaine, un homme de lettres, où talent magistral de qui ses adversaires eux-mêmes rendent hommage unanimement.

PAGES ET DISCOURS DE LIBRE PENSÉE donné en 1909 et 1910 a eu un succès considérable. C'était le premier fois, depuis longtemps, que le public mentrait aussi friand d'articles de journaux et de discours réunis au lendemain de l'actualité.

Mais le propre des écrivains comme Henry Bérenger est de rester d'actualité même après l'actualité révolue parce que ce qu'ils écrivent vaut en soi, parce que, des faits particuliers tôt périmés et oubliés, ils peuvent et savent dégager, sous une forme qui demeure, parce que belle et pure, des idées générales et des vérités qui accroissent le trésor de la pensée humaine, lequel *sans eux finirait par se tarir* si l'on considère que le propre de nombre de gens est d'y puiser toujours sans rien y apporter jamais.

VERS LA DÉMOCRATIE SOCIALE est la continuation de PAGES ET DISCOURS DE LIBRE PENSÉE. C'est le série d'articles publiés dans l'ACTION par M. Henry Bérenger, de mars 1909 à fin mai 1910.

A retire ces pages vibrantes, sobres, mucelées comme du Tacite, alertes, fluides et françaises comme du Voltaire, on revit une des périodes de notre histoire où l'évolution des idées aura été si marquée qu'elle fera, vraisemblablement examinée plus tard dans le recul du passé, figure de période révolutionnaire. Grâce au volume de Henry Bérenger, on suivre cette évolution lente au début, pule rapide et quasiment vertigineuse, qu'il aura fui-même déterminée pour une bonne part, de concert avec l'homme d'Etat auquel il dédie son volume « en souvenir des campagnes d'hier comme en volonté des réalisations de demain ». Cet homme d'Etat c'est M. Aristide Briand dont Montaigne eût dit avec raison qu'il a la tête bien faite et que ses détracteurs comparent volontiers à Alcibiade quoiqu'en un sens, plus près de Socrate. Il sait ou s'occuper l'âme française des réformes qu'elle portait en elle et que la démocratie réclamait en attendant qu'elle les exigeât.

S'il se rencontre des gens pour mettre en doute l'esprit de suite de l'actuel président du conseil, le volume de M. Henry Bérenger les aura vivement et complètement détrompés, car ils se rendront compte par eux-mêmes, avec aisance, que le discours du Neubourg (mars 1909) qui marque un point de départ remarquable, s'évanouissait en ligne directe et par voie de rigoureuses conséquences à la déclaration ministérielle de juin 1910.

Je serais tenté d'emprunter à VERS LA DÉMOCRATIE SOCIALE de nombreuses citations. Mais si j'entreprenais de reproduire ici les feuilles qui méritent davantage de retenir l'attention, il faudrait que le cite l'ouvrage tout entier, afin d'éviter une perplexité sans terme.

Entre les pages où s'affirme la claire vision de M. Henry Bérenger, son sens très précis, très juste et très profond de la démocratie et celles où, polémiste redoutable jusqu'à être devenu le « tombeur et dernl », il aiguise son argumentation pénétrante et prompte, comme de l'acier fin, je serais indécis.

D'ailleurs cette indécision sera partagée, j'en suis le certitude, par quiconque lira VERS LA DÉMOCRATIE SOCIALE.

E. RODENNE.

LA DÉMOCRATIE SOCIALE (un volume), maison de publications littéraires et politiques, 11, rue des Petits-Champs, Paris.

Départ des Souverains bulgares

Le roi et la reine de Bulgarie ont quitté Paris hier à midi, se rendant à Chantilly où ils se reposeront quelques jours avant d'aller à Bruxelles. Ils ont été accompagnés à la gare par M. et Mme Fallières.

Avant de quitter Paris, ils ont fait remettre 10.000 francs pour les pauvres de la ville.

La Lutte contre le Chômage

I

Le Rôle du Département dans la Lutte contre le Chômage

RAPPORT DE M. DE LAUWEREYNS

D'un très intéressant rapport de notre collaborateur M. de Lauwereyns sur « le Rôle du Département dans la lutte contre le Chômage », nous extrayons les passés suivants :

Il nous sera permis, je pense, de simplifier l'examen du nouveau problème posé aujourd'hui devant nous, en nous référant par préterition aux données générales et aux principes posés dans notre discussion de 1907.

Après de longs débats, nous avons formulé des conclusions dont rien n'est venu depuis ébranler les déductions. Je puis donc considérer comme toujours admises les règles que nous avons énoncées en juin 1907 et qui précisent particulièrement le rôle de la Commune dans l'assurance contre le chômage.

Nous avons pensé qu'à côté du rôle de l'Etat, défini par le décret Dubief, la nature même du risque-chômage attribuait à la Commune un rôle essentiel à jouer ; que le chômage était le plus souvent un mal professionnel et local, et que c'était par suite à l'action mixte et combinée du Syndicat et de la Commune qu'il fallait demander un remède efficace, une organisation préventive et curative analogue à celle qu'a pu créer les Sociétés de Secours Mutuels dans la pratique de l'assurance-maladie.

Nous nous demandons aujourd'hui comment, entre ces rouages extrêmes, nous pourrions intercaler le rouage intermédiaire du département.

LES CAISSES MUNICIPALES DU MONDE

Il faut dire avant tout pourquoi ce nouveau problème s'est posé et comment l'enchaînement spontané des faits nous a conduits à l'aborder.

Les progrès de l'assurance-chômage dans le Nord au lendemain de nos travaux devaient en peu de temps nous contraindre à élargir notre horizon. A peine, avant 1907, quelques syndicats, ou plutôt quelques sections de syndicats avaient-elles organisé chez nous un service rudimentaire d'assurance contre la chômage. — Notre étude, nos conclusions, eurent pour effet d'éveiller les bonnes volontés latentes. Sans perdre de temps, Armentières, sous l'impulsion de notre collègue, M. Joseph Villard, adjoint au maire, organisa la réalisation pratique du système que nous avions préconisé. Ce n'est point le lieu de chiffrer les résultats acquis : qu'il nous suffise de dire que dans son rapport sur l'année 1908, M. le Ministre de Travail a pris soin de les marquer de la façon la plus encourageante :

« Il faut signaler, dit-il, les 3 caisses de tisseurs de toile d'Armentières, qui groupent plus de 3.000 adhérents, c'est-à-dire la grande majorité des ouvriers de ce centre de l'industrie textile. La formation de ces 3 caisses, qui est en partie due à l'influence du service de subventions créé par la Municipalité dont il fait louer l'initiative généreuse et habile, constitue l'un des meilleurs résultats de l'année. »

Presque aussitôt, Haubourdin, Hellemmes, Hem, plus récemment Cambrai, suivent cet exemple, et nombre de communes, dont il nous appartient de harceler l'activité, s'apprêtent à les imiter.

En même temps et parallèlement, la ville de Roubaix sous l'impulsion de son adjoint, M. Edouard Roussel, imagine et réalise une formule différente de la nôtre, mais qui ne tend pas moins ardemment au même but. La formule de Roubaix est celle de Gand, combinée avec un concours très large des patrons. Elle introduit dans le système l'idée nouvelle de la collaboration patronale, mais elle en retranche l'idée maîtresse à nos yeux de la répartition professionnelle des risques. Nous dirons dans un rapport ultérieur quelles difficultés on eut à surmonter au début, en ce qui concerne la personnalité civile ; qu'il nous suffise de préciser que le fonds de chômage roubaisien est aujourd'hui constitué sous forme d'association.

Entraînées par ces exemples, les communes de Mouvaux, Halluin, Touffiers, Wilems, Nomain, Avesnes-les-Aubert, Calais, sont à leur tour entrées en lice avec des modalités d'organisation différentes, et nous en omettons sans doute dont l'étude a pris fin à notre insu.

LE CONGRÈS DES ŒUVRES SOCIALES

En juin 1909, deux ans après la clôture de notre discussion, la question de l'assurance-chômage s'était acquise de telles sympathies et s'imposait avec tant d'ampleur que la section des économistes du Nord que le Congrès régional des Œuvres sociales en faisait l'objet d'une étude spéciale. Deux rapports, d'amples dimensions, étaient déposés, et la sténographie de la discussion démontre quelle importance fut accordée à ce mode nouveau d'activité sociale.

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de tous nos collègues pour qu'ils puissent suivre l'évolution et le développement de nos idées au cours de ces deux années, le texte des huit propositions qui furent adoptées par ce Congrès, à l'unanimité.

1° La question de l'assurance-chômage est de première urgence ;

2° L'assurance contre le chômage doit être organisée à l'aide de groupements de professions connexes ;

3° Dans chaque commune, il convient que les efforts des groupements ou Caisses professionnelles, en cas de chômage soient centralisés et soutenus à l'aide d'un Fonds municipal, administré par une Commission spéciale, dite CAISSE COMMUNALE DE... ;

4° Cette Commission n'a besoin de gérer elle-même et d'obtenir la personnalité civile qui si elle recueille des dons et legs ou des subventions patronales ;

5° Elle assure la répartition mathématique des subsides entre les Caisses professionnelles, en contrôlant l'emploi des fonds et la sincérité des chômeurs ;

6° Elle doit comprendre à la fois des délégués des Caisses professionnelles et des délégués de la Municipalité ; mais il est à désirer que les premiers y soient en plus grand nombre ;

7° Il est à désirer que le contrôle soit exercé à l'aide de simples matricules par les inspecteurs du travail ;

8° Il est à désirer que les départements subventionnent les caisses communales et les caisses fédérales de chômage.

(*A suivre.*)

M. Fallières en Auvergne

Le Président de la République quittera Paris samedi pour aller faire un Auvergne. Le voyage qu'il avait dû ajourner en raison de la catastrophe du « Pluviose ».

L'Emeute du faubourg Saint-Antoine

Cinq manifestants arrêtés dimanche au cours des bagarres du faubourg Saint-Antoine et d'Aubervilliers ont comparu hier devant le Tribunal de la Seine.

Ils ont été condamnés à des peines variant entre quinze jours et quatre mois de prison.

« Bonnes Œuvres »

On vient d'arrêter à Paris un M. Dupreyde le Maherie, âgé de 81 ans, qui avait fondé une œuvre appelée le « Bras économique de l'Eglise », vaste entreprise de banque et de presse, qui disait-il, avait pour but de réunir des fonds « pour venir en aide à la papauté et aux ordres religieux persécutés ».

M. de la Maherie s'était ainsi fait confier des sommes importantes. A la suite d'une plainte formulée par les héritiers d'un ancien curé de Paris, le fondateur du « Bras économique de l'Eglise » a été arrêté.

L'octogénaire a protesté contre son arrestation et a ajouté que ses projets étaient absolument sincères, et sur le point d'être réalisés.

Néanmoins, il a été, vu son âge, écroué à l'infirmerie du Dépôt sous l'inculpation d'escroqueries.

UN ACCORD franco-allemand

Le *Journal* publie l'information suivante :

On annonce de source autorisée que la France et l'Allemagne ont conclu un accord relatif à l'emploi en commun de leurs lignes télégraphiques sous-marines.

L'une des clauses de cet accord, dont le secret a pu être gardé jusqu'à ce jour, stipule en effet que chacune des parties contractantes aura le droit d'utiliser les câbles appartenant à l'autre partie, toutes les fois que des accidents d'ordre technique ou d'une autre nature troubleront le fonctionnement normal du service.

Résonnant à une concurrence inutile, les deux pays se préteront désormais, dans le domaine de la télégraphie sous-marine, une aide effective et efficace.

On attache une grande importance à cette entente qui est symptomatique de l'état actuel des relations franco-allemandes.

NOUVELLES DE PARTOUT

FRANCE

BREST. — Le conservateur de la bibliothèque de Genève, M. Léopold Micheli, s'est noyé accidentellement au Poulda.

AMIENS. — On sait maintenant que le cadavre trouvé dans une oiterne est celui de Mme Garnier, qui y fut jeté par sa fille et l'amant de celle-ci.

LYON. — La crue du Rhône fait des ravages considérables. La bas-port de Lyon est submergé. En Savoie, des villages sont isolés, des digues sont emportées ; les éboulements sont nombreux. Les routes sont coupées. Des trains ne circulent plus.

ÉTRANGER

BUENOS-AYRES. — Une bombe a été lancée au théâtre Colon ; trois personnes ont été blessées, dont deux grièvement.

MUNICH. — Le ballon « l'Escapade », parti de Paris, a tombé dans un lac, au sud de Munich ; on a pu sauver l'aéronaute, mais non son ballon.

ECHOS

Ceux qui fument.

Le tabac est à l'ordre du jour à cause de l'augmentation qu'il vient de subir; *Nos loisirs* reproduisent à ce sujet une série d'observations fort pittoresques à propos des cigares et des fumeurs. Les voici :

L'homme qui fume est facile à reconnaître; ses lèvres et ses indications comme si elles parlaient.

L'homme qui enfonce profondément le cigare dans la bouche est une nature âcrupie, sceptique et résolue.

L'homme qui coupe le bout du cigare avec ses dents est un mécontent.

L'homme qui prend un instrument pour couper le bout de son cigare est un esprit circonspect.

L'homme qui se sert d'un mout d'ambre est un délicat.

L'homme qui fume son cigare jusqu'au bout est un mari constant, ami fidèle, esprit persévérant.

L'homme qui la jette à moitié consumé est une nature volage, blasée, affectée de la papillonne.

L'homme qui fume fréquemment éteindre son cigare manque de mémoire, d'études mathématiques, mais non l'indulgence.

L'ESPRIT DE TOUS

Un peintre arrivé rencontre un de ses anciens camarades resté aussi gueux qu'au temps de leur début commun :

— Tu sais, lui dit-il, maintenant j'ai pu bâtir.

— A vous bien bien la belle vie ! dommage que tu n'aies pas pu en faire autant.

LA POLITIQUE GÉNÉRALE devant la Chambre des Députés

L'ordre du jour de confiance dans le gouvernement est adopté par 403 voix contre 110

AVANT LA SÉANCE

Le discours de M. Briand ET LES JOURNAUX

Tous les journaux commentent le discours prononcé lundi à la Chambre des députés par M. Briand, président du Conseil, en réponse aux interpellations sur la politique générale du Gouvernement.

Les journaux républicains

De la Lanterne :

Certes, comme il fallait s'y attendre, la droite n'est prévalue de certains passages de noble éloquence, pour applaudir des vérités qu'elle croit pouvoir revendiquer en faveur de sa cause. Mais l'heure de l'équivoque est passée, malgré la perfidie de certains mouvements de séance; la réaction reprendra demain son rang dans la bataille contre un gouvernement en marche vers le progrès.

Il importe cependant que des motions d'une absolue clarté détient toutes les interprétations équivoques et rendent impossible de déplorables malentendus. Nos amis auront trouvé les formules sur lesquelles ils pourront se compter, à l'exclusion de leurs traditionnels adversaires.

M. Briand a indiqué comme il le devait la partie de la Chambre qui doit constituer sa majorité. La majorité à son tour saurait éliminer tous ceux qui ne peuvent être pour elle que des auxiliaires redoutables. Ainsi interviendra, après un échange loyal d'explications, un accord nécessaire entre un gouvernement et une Assemblée législative également prêts à la défense comme à l'action républicaine.

De l'Action :

Entre deux langages, celui d'une réaction offensive de l'Eglise Romaine contre l'Etat français, celui de M. Briand, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir justa et réformatrice de l'Etat républicain sur toutes les autres et toutes les chapelles, la majorité de gauche doit rester unie et solidaire. Les longs applaudissements qui ont souligné les principaux passages du discours de M. Briand prouvent qu'il a été compris de cette majorité comme il le devait.

De l'Aurore :

Ce que la Chambre attendait avec la plus de curiosité, c'était, avant toute exposition de programme de réformes, les explications qu'allait donner le président du Conseil de sa méthode de gouvernement. Sur ce point, M. Briand a vu bien plus à aucune équivoque. Il gouvernera avec les républicains pour le pays tout entier. Il ne s'agit nullement de désarmer, de rêver comme l'a dit le président du Conseil, d'un embrassement universel dans le rapprochement aux idées et aux programmes. Ailleurs dit M. Briand, il ira avec force. Il fera avec la majorité un contrat loyal. Mais il ne veut pas de ce qu'il a appelé une union mal assortie. A la Chambre de lui répondre.

Du Rappel :

M. le président du Conseil a eu, pour nous représenter l'apaisement de ses rêves, une image d'un colorie superbe.

« Une armée vient de prendre d'assaut une citadelle; les défenseurs sont vaincus, les assaillants ivres de fureur guerrière; ils sont leur à point de se livrer aux plus excès. C'est alors que le général en chef Briand s'interpose entre les vainqueurs et pour éviter que ses troupes avilissent la victoire, il les désarme.

Malheureusement cette admirable parole du nouvel Evangile selon Saint-Chamond comporte quelques réserves.

Nous voulons bien désarmer et ne pas abuser de la victoire. Mais il est logique que les vaincus commencent par désarmer les premiers.

Jusque-là, mon général, nous gardons l'arme au pied.

Du Radical :

A l'aube de la législature, il faut qu'un pacte loyal soit conclu entre la majorité républicaine et le gouvernement. Cela est nécessaire, indispensable si l'on veut faire œuvre fructueuse et utile.

Pour que cette entente soit efficace, il convient d'y souscrire sans arrière-pensée.

Du Petit Parisien :

C'est avec le parti républicain groupé et organisé, que M. Briand entend gouverner; c'est avec son concours collectif et durable, qu'il entreprendra la tâche qui lui est assignée, non point sur les complaisances individuelles, si sur les hasards heureux, mais sur la communauté des idées mûrement délibérées.

L'Opinion socialiste

De l'**Humanité**, sous la plume de M. Jaurès :

Des monopoles fiscaux que M. Cochery considérait, il y a quelques mois, comme une ressource prochaine des budgets, et comme le gage de la réforme nécessaire du sénat, M. Briand a dit que ce ne pourrait être qu'une question d'espèce, mais que la question n'était pas posée en fait; et voilà tous les détenteurs des monopoles et des spéculates rassurés au moins pour un long temps.

M. Caillaux et son impôt sur le revenu ont été débarqués sur la grève admirable, qui s'étend à l'infini, plate et sterile. De toutes les parties du président du Conseil sur ce sujet il résulte que le projet Caillaux, voté par la Chambre, peut être accusé d'être injustice, vexatoire et inique, et que le Sénat désarmera l'opposition du pays en corrigeant ces tares. Ces ainsi que toute action réformatrice est paralysée; c'est ainsi qu'un vaste conservatisme social s'affirme.

De la **Petite République**, journal socialiste indépendant :

Le programme tracé hier et indiqué déjà par une déclaration ministérielle est assez vaste pour occuper toute une législature et pour réunir, par sa complexité même, une forte majorité républicaine. Ce n'est donc point une différence de programme qui peut rompre l'harmonie entre le ministère et la gauche. Sans, cette divergence sur la manière de faire pourrait entraîner ce résultat.

En tout cas, comme on le verra, le président du Conseil a nettement posé la question à la fin de son discours en demandant, suivant son expression, « tout ou rien », une pleine confiance ou pas de confiance du tout.

De M. Gérault-Richard, socialiste indépendant, dans *Paris-Journal* :

M. le président du Conseil demande à ses amis d'abord qui gît dans la majorité, ensuite de la majorité, ensuite de la majorité républicaine, ensuite de la majorité républicaine socialiste. Car tout cela est nécessaire pour constituer une majorité suffisante, ou le premier jour de la législature. M. Aristide Briand les a, au contraire, confondus.

Les journaux progressistes

De la **République française** :

Mais il est un point précis sur lequel des explications définitives ont été données. Ceci est le fait acquis sur lequel nous pouvons donner des ajournées à ceux qui voudraient, si l'on n'y prenait garde, le prendre, s'il ne se dit pas, s'emparer. Et cela seul importe pour le moment.

Voici les parties essentielles : — Le parti républicain ne doit plus se condamner comme un parti d'opposition. La victoire est définitive. La République doit une fraiche égale à tous les citoyens. Le langage qui l'a exprimé est tout pareil aux bancs de la Chambre; il a arrêté une portion de l'extrême gauche; et c'est précisément cette portion qui doit se déporter de la république. La coupure est faite.

Du **Temps** :

En somme, la partie relative à la méthode gouvernementale dans la déclaration ministérielle pourrait se résumer ainsi : « Guerre aux idées, paix aux personnes. Pas de représailles, pas de surenchères. Des lois républicaines au profit des tous les citoyens. Un gouvernement républicaine, une administration ferme et juste.

M. Briand veut agir et non pas durer. Il veut vivre et non pas végéter. Il a besoin d'une confiance complète. Il l'a dit : « Tout ou rien ! » La majorité répondra. Quelle n'aurait pas prévu cette heure solennelle, en dehors de toutes les lignes, c'est un vote décisif qu'elle va rendre.

Les journaux réactionnaires

De l'**Echo** :

M. Briand admet que les moeurs d'un pays libre tolèrent des réunions, des protestations, des démonstrations de toute espèce, quand elles ne sont pas un conflit avec la liberté générale d'un pays environ, à moins que cette liberté ne prenne solennelle de ne pas dépasser certaines limites, à vous que la paix soit observée des deux côtés. Au cas contraire, il entend exercer une haute modération les droits dont le pouvoir l'a investi.

Du **Figaro** :

Ce qui nous plaît et ce qui séduira par-dessus tout le pays, c'est le ton de l'orateur. C'est en manière généreuse, loyale et ferme. C'est l'expression si calme qui rend au pouvoir et assurance et prestige.

Du **Gaulois** :

C'est sur la volonté du pays que M. Briand semble vouloir modeler la séance, et lorsqu'il s'adresse à la Chambre, c'est pour lui rappeler qu'elle a pour devoir d'écouter les décisions du suffrage universel.

C'est par là que son discours se distingue de toutes les harangues ministérielles qui ont précédé la séance.

De l'**Echo de Paris** :

M. Briand a répondu aux accusations impérieuses et même quelque peu brutales des comédies. Ni M. Berteaux, ni M. Pelletan n'ont parlé encouragés. Ils réclamaient un coup de barre à gauche : le discours d'hier est, en effet, un coup de barre — mais sur l'extrême gauche.

***

Paris, 28 juin.

Nous touchons à la fin de la discussion sur la politique générale. Elle serait d'autant plus écourtée que, d'après un bruit qui a couru cette après-midi dans les couloirs, mais qui n'a pu être vérifié aussitôt, M. Jaurès aurait renoncé à interpeller. La nouvelle est bien extraordinaire. On saura sans doute avant la fin de la séance d'aujourd'hui, si elle est exacte.

Les Groupes et l'Ordre du Jour

Les groupes de gauche se sont réunis aujourd'hui pour s'occuper de la manière de donner aux débats sur la politique générale.

Au groupe radical et radical-socialiste

Les radicaux-socialistes ont adopté le texte suivant de M. Klotz :

La Chambre, fidèle à la politique traditionnelle du parti républicain, confiante dans le gouvernement pour continuer l'œuvre des trois précédentes législatures, pratique une politique d'action hardie, faite absolu respect de la propriété, du revenu, poursuivre avec son majorité républicaine l'œuvre de progrès démocratique et social, repoussant toute équipe, passe à l'ordre du jour.

Le groupe radical-socialiste avait fait savoir qu'en aucun cas il n'accepterait les motions approuvant les déclarations du gouvernement figurant dans la rédaction de la gauche démocratique.

Le débat qui a précédé l'adoption de cet ordre du jour a été assez mouvementé.

M. Thalamas avait proposé, au nom de ceux qui critiquent la politique de M. Briand, de ne pas proposer d'ordre du jour, en substituant à cette abstention un parti-pris d'acte de méfiance.

M. Bessujer a soutenu qu'on ne pouvait faire un procès de tendance à M. Briand et qu'il fallait l'attendre à ses actes.

La motion de M. Thalamas a été repoussée par 36 voix contre 29. En conséquence, M. Klotz a proposé l'ordre du jour ci-dessus, sur lequel toute la réunion s'est ralliée et qui sera déposé en son nom sur le bureau de la Chambre.

M. Berteaux a demandé qu'on supprime les mots « tout » dans le paragraphe relatif à la propriété.